Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 13 (1933)

Heft: 5

Rubrik: Activité de la Chambre de commerce Suisse en France : XV assemblée générale des membres de la Chambre de commerce Suisse en France (16 mai 1933)

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE ÉCONOMIQUE FRANCO-SUISSE

Organe mensuel officiel
de la
Chambre de Commerce suisse en France
16, Avenue de l'Opéra

Mai 1933 — Paris-Ier — Treizième Année. — N° 5

Téléphone : Opéra 90-68
Adresse télégraphique : Commersuis-Paris 111

La Revue économique franco-suisse *fait suite au* Bulletin mensuel *de la Chambre de Commerce Suisse en France*

Le numéro : 3 fr.
Abonnement annuel : 30 fr. (*argent français*)
Chèques postaux Paris 32-44

SOMMAIRE

Pages

PREMIÈRE PARTIE : **ACTIVITÉ DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE :**

XVe ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE (16 MAI 1933)

Compte rendu du discours prononcé par M. DUNANT, *Ministre de Suisse en France* 95
Rapport du Conseil d'administration 97
Rapport du Trésorier 104
Rapport des Commissaires des Comptes 104

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION DE MARSEILLE ET DU SUD-EST DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE (14 MARS 1933)

Rapport du Comité 105

DEUXIÈME PARTIE : **DOCUMENTATION GÉNÉRALE :**

Le Commerce International des Devises, Me Jules PIQUECRY, *Avocat à la Cour d'appel de Lyon* 106
Le Dépôt des Modèles Industriels, Robert GENTIZON, *Ingénieur-Conseil* 107
Les Résultats Commerciaux de la Foire de Bâle 1933, Dr. MEILE, *Directeur de la Foire de Bâle* 108
Questions douanières 109
Baromètres des Affaires 112
Renseignements utiles à qui voyage ..... couv.

PREMIÈRE PARTIE

Activité de la Chambre de commerce Suisse en France

XVe ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des Membres de la Chambre de Commerce Suisse en France (16 mai 1933)

Compte rendu du discours prononcé par M. DUNANT, Ministre de Suisse en France

Après avoir remercié la Chambre de Commerce et en particulier M. Dobler, Président du Conseil d'Administration, et M. de Pury, le jeune et actif Secrétaire général, du dévouement et de la diligence qu'ils mettent dans l'accomplissement de leur tâche, et de l'aide précieuse qu'ils apportent à la Légation dans la défense des intérêts suisses en France, M. le Ministre de Suisse s'exprima en substance comme il suit :

Si, au cours de l'année écoulée, la confiance a paru se rétablir dans une certaine mesure, la crise économique, si l'on excepte quelques signes d'amélioration sporadiques ou momentanés, n'a cessé de s'affirmer. Cette situation s'est traduite par un accroissement du chômage, une nouvelle contraction de la production industrielle et du commerce international, la baisse des prix des matières premières et des produits agricoles; elle s'est compliquée enfin du désordre presque général des monnaies.

La Suisse fut l'un des derniers pays touchés par la crise, qui n'y a pris un caractère véritablement aigu que durant le second semestre de l'année 1932. Le commerce extérieur a subi une réduction considérable. La diminution des exportations a entraîné de graves répercussions sur la production industrielle, si largement dépendante des marchés étrangers; dans l'agriculture,

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE CRÉDIT

Banque fondée en 1865 — Capital : 100 millions entièrement versés — Réserves : 53.980.000

Siège social : **MARSEILLE, rue Paradis, 75**
Succursale : **PARIS, rue Auber, 4**
Agence à **Lyon : 56, rue de la République**

Agence à **Lausanne :** 14, Avenue du Théâtre
Nombreuses Agences dans le **Midi de la France,**
en **Algérie, Tunisie** et **Maroc**

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE TITRES

HERMÈS

la machine à écrire normalisée

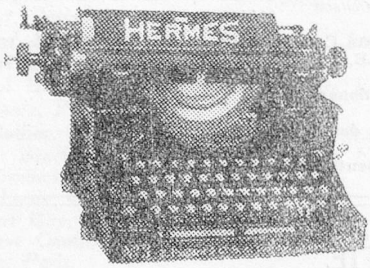

Construite comme un chronomètre par la
Sté Anonyme E. PAILLARD & C°
à YVERDON (Suisse)

Machines de bureau portatives et à calculer
Les plus perfectionnées actuellement sur le marché

DÉMONSTRATION GRATUITE SUR DEMANDE

Machines à écrire " HERMÈS "

Tél. **Central 06.40** — **13, rue Caumartin PARIS-9e**

L'ANNUAIRE INDUSTRIEL
ET DU
COMMERCE INTERNATIONAL
RÉUNIS

L'ANNUAIRE BLEU

SERVICES TECHNIQUES : 26, rue Geoffroy-l'Asnier. Archives 49-60.
REDACTION : 22, avenue Victor-Emmanuel-III. Elysées 66-24.
ADMINISTRATION : 77, rue des Saint-Pères. Littré 79-83.

TOUTE LA PRODUCTION FRANÇAISE

NOTICE DÉTAILLÉE
SUR LES INDUSTRIELS FRANÇAIS

DOCUMENTATION UNIQUE
SUR LES COLONIES FRANÇAISES
ET
TOUS LES PAYS ÉTRANGERS

3 VOLUMES : **150 FRANCS**

INDISPENSABLE
POUR BIEN ACHETER ET BIEN VENDRE

Tél. : **Colbert 88-10, 88-11** — Télég. : **Gérico**

TRANSPORTS INTERNATIONAUX

Joseph GEHRIG & C°

Société à responsabilité limitée au capital de Fr. 450.000
30, rue de la RÉPUBLIQUE — **MARSEILLE**
Transit-Service de Groupage sur la Suisse
Correspondants à **BALE, ZURICH, GENEVE,**
PARIS, LYON, STRASBOURG

GÉRANTS : **Tr. Funfschilling**
F. Lachaud

UNION COOPÉRATIVE IMMOBILIÈRE

SON BUT achat d'immeubles en Suisse.
SÉCURITÉ L'U. C. I. s'interdit toute spéculation.
AVANTAGES Titres facilement transmissibles de 200, 1.000 et 5.000 fr.
DERNIER DIVIDENDE : 5 3/4 p. 100
(Coupons semestriels)
Pour tous renseignements et souscriptions s'adresser siège social, **6, rue Petitot, GENÈVE**

la dépression s'est faite de plus en plus sensible, malgré l'aide apportée par l'Etat; l'hôtellerie et toutes les industries qui s'y rapportent : transports, alimentation, commerce de luxe, etc., souffrent de la diminution du trafic touristique.

Mais si l'heure est grave, si la situation nécessite une attention sérieuse et la collaboration de tous, pour permettre au pays de doubler le cap de cette période difficile, nous n'avons aucune raison de douter de l'avenir tant que notre peuple, sobre et laborieux, conservera ses qualités d'énergie et son esprit d'entreprise et qu'il fera confiance aux hommes éminents qui dirigent aujourd'hui ses destinées.

Grâce à sa forte structure économique, où l'agriculture et le commerce se complètent et se fondent en un tout harmonieux, grâce aux qualités de bon sens et d'épargne, à l'amour inné de la mesure et de la pondération qui forment le fond du caractère de son peuple, la France, de son côté, a pu éviter ces effondrements qui ont conduit certaines nations au bord de l'abîme. Au début de l'année 1933, sa situation n'a pas cessé d'être favorable, comparée à celle de la plupart des pays européens. L'armature industrielle est intacte, le marché national a gardé son pouvoir d'achat, le fond de l'économie reste solide. La France sera sans doute l'un des premiers pays qui, à moins de circonstances imprévisibles, recouvrera son équilibre normal.

Quelque différente qui puisse être leur constitution économique, la France et la Suisse présentent encore, au milieu de la crise actuelle, des traits communs essentiels : conditions de production sensiblement égales, marché sain, monnaie saine.

L'une et l'autre, elles ont manifesté leur ferme intention de conserver l'étalon-or. C'est ainsi que, dans une récente conférence prononcée à Genève, M. le Conseiller Fédéral Musy déclarait que « notre crédit et la solide confiance mise en nous demandent le maintien rigide du franc à la parité actuelle et l'attachement inébranlable à l'étalon-or ».

Au bénéfice de ces circonstances, les échanges franco-suisses ont, au cours de ces derniers mois, gardé toute leur importance, malgré les restrictions à l'importation apportées par le régime regrettable, et cependant nécessaire, des contingents. Les statistiques nous apprennent en effet que la France est devenue la première cliente de la Suisse; la Suisse est, suivant le mot du rapporteur du budget du Commerce, « le dernier client important de la France »; en effet, les exportations de la France vers la Suisse représentaient encore l'année dernière le 255 % des achats dont nous favorisent nos clients français.

C'est à sauvegarder ces courants d'échanges que s'est appliquée, au cours de l'année 1932, notre politique commerciale, en recherchant en particulier l'amélioration du régime des contingents dans toute la mesure compatible avec la clause de la nation la plus favorisée. Mais la solidarité d'intérêts que comportent des relations économiques aussi intenses pourrait être compromise, à notre avis, si le gouvernement français persistait à étendre à la convention franco-suisse de 1929 sa politique de déconsolidation des droits de douane. L'instabilité des tarifs n'aurait en effet pour résultat que d'entraver nos échanges avec la France en apportant de nouveaux éléments de trouble dans le désarroi général. Cette situation serait d'autant plus regrettable que la Suisse et la France doivent être en mesure d'affirmer devant la conférence économique mondiale de Londres la communauté de leurs vues et de leurs intérêts.

La conférence mondiale apparaît un peu, à l'heure actuelle, comme l'unique moyen de sortir le monde civilisé du chaos où il est plongé et de rétablir la paix économique.

La grande cité de Londres se prépare à recevoir avec magnificence les délégués du plus vaste congrès de l'histoire; plus de soixante nations y seront représentées. Le programme, élaboré par un comité d'experts, comporte le triple examen des questions politiques, monétaires et économiques.

Certes, il ne faut pas s'attendre à voir sortir des délibérations de Londres quelque formule magique, une panacée universelle. Mais nous voulons espérer que les représentants autorisés des gouvernements arriveront au moins à se mettre d'accord sur les moyens propres à atténuer les causes essentielles de la crise, avant que celle-ci ne menace, en s'aggravant encore, les fondements mêmes de notre civilisation.

Rapport du Conseil d'administration

Monsieur le Ministre,
Messieurs,

Laissez-moi avant tout vous remercier, Monsieur le Ministre, d'être venu nous témoigner, une fois de plus, par votre présence, le bienveillant intérêt que vous portez à notre Chambre de Commerce.

Je tiens ensuite à vous souhaiter, à vous et à tous vos collègues, la bienvenue dans nos nouveaux locaux.

Nous avons hésité, tout d'abord, à y tenir notre assemblée, car nous avions peur que vous n'y fussiez trop serrés. Mais, nous avons tenu à vous faire les honneurs des locaux que nous occupons depuis le mois de juillet dernier.

J'ajoute de suite que si vous avez bien voulu consentir, ce soir, à y être un peu à l'étroit sans vous plaindre, nous souhaitons très vivement que

SANTÉ = SOURIRE

IL était triste, grognon, maussade, il refusait de jouer, son sommeil était agité, et il se développait mal ● "Je n'y comprends rien", disiez-vous : il mange exactement la même chose que nous... ● Oui — mais l'enfant qui grandit a besoin d'un apport nutritif spécial, pour compenser les dépenses organiques que lui impose la croissance ● C'est un produit vivant, riche de ses vitamines qui lui est indispensable pour se développer normalement. Nous avons réussi à isoler toute la matière nutritive du malt (orge germée), de l'œuf et du lait, à la conserver vivante, à la rendre assimilable à 88 % ● Cette combinaison intime, concentrée, dont la valeur nutritive et l'arome sont conservés intacts, grâce à notre boîte hermétiquement close sous vide, s'appelle Ovomaltine ● Cela vous l'avez compris : vous n'avez rien changé à ses habitudes alimentaires; mais vous l'avez voué à Ovomaltine chaque matin : aussi il se développe aujourd'hui normalement; il travaille, il joue, il dort bien ; il supporte sa croissance et il sourit.

A LA MAISON

Ovomaltine sous forme de paillettes solubles, se prend aussi bien dans une tasse de lait que mélangée à votre premier déjeuner habituel.

OVOMALTINE

L'ALIMENT FORCE

AU DEHORS

Les croquettes d'Ovomaltine constituent une collation fortifiante et d'un goût agréable, constamment à la portée de chacun

ETABLISSEMENTS WANDER, CHAMPIGNY-sur-MARNE (Seine)

EN VENTE DANS LES PHARMACIES, HERBORISTERIES ET BONNES MAISONS D'ALIMENTATION

PERRIN & Cie

20 et 22, rue Beccaria, PARIS (XIIe)

Téléphone : Diderot 32-61 et 32-62

DÉMÉNAGEMENTS POUR TOUS PAYS
VASTES GARDE-MEUBLES MODERNES
TRANSPORTS INTERNATIONAUX
AGENTS
DANS TOUTES LES DOUANES DE PARIS

Adresse télégraphique : DEMENAPER

Cours officiels d'allemand

organisés par le CANTON et la VILLE de St-Gall

à l'institut pour Jeunes Gens Dr SCHMIDT,

sur le Rosenberg, près St-GALL, Suisse

Etude rapide et approfondie de la langue allemande
L'unique école privée suisse avec cours officiels
Juillet-Septembre : Cours de vacances

Prospectus par l'Institut Dr SCHMIDT, St-Gall (Suisse)

votre nombre devienne rapidement si grand qu'il faille vous réunir dans une salle plus spacieuse l'année prochaine.

L'activité de notre Chambre de Commerce a été très grande pendant l'exercice 1932.

Rappelons que M. Maurice Trembley, après sept années d'activité au service de notre Chambre de Commerce, a été amené à résilier ses fonctions de secrétaire général le 31 mars 1932. Son successeur, M. Gérard de Pury, n'ayant pris possession de ce poste que le 1er octobre dernier, M. Mathez, secrétaire administratif, a bien voulu assumer seul, pendant cet intérim de six mois, la direction de nos bureaux; c'est à lui, entre autres, qu'est incombée la tâche de procéder au transfert de notre siège dans les nouveaux locaux du n° 16 de l'avenue de l'Opéra, où nous vous avons réunis ce soir.

Dès le début de l'année écoulée, nous avons vu se resserrer autour de nous les mailles du régime des contingents qui, en dépit des assurances données lors de son institution sur son caractère soi-disant provisoire, continue à étouffer les échanges internationaux et à faire de nouvelles victimes. Le taux de la taxe française à l'importation ayant été arbitrairement augmenté, la Suisse s'est vue obligée de prélever sur les importations françaises en Suisse, une taxe égale à l'augmentation du taux de la taxe française; à ces mesures sont venues s'en ajouter d'autres d'ordre fiscal, sanitaire, etc., Aussi ne devons-nous pas nous étonner d'avoir vu les échanges franco-suisses diminuer dans leur ensemble de 24 % au cours de l'année dernière.

Notre Secrétariat a dû consacrer une grande partie de son activité à renseigner nos membres et à leur faciliter l'application de ces mesures de restriction que nous avons combattues, mais que nous n'avons pas pu éviter, cette œuvre étant au-dessus de nos forces.

Nombreux ont été les membres venus ici se documenter sur ces différentes questions. Lorsqu'il ne leur était pas possible de se rendre dans nos bureaux, ils nous ont consultés par écrit, par téléphone, par télégramme même. Notre Secrétariat s'est efforcé de les tenir au courant par des circulaires et par notre organe : La Revue Economique Franco-Suisse. Il est intervenu fréquemment en faveur de nos adhérents auprès des autorités compétentes, souvent avec succès et, pour ne prendre qu'un exemple entre beaucoup d'autres, citons celui d'une intervention auprès de la Direction générale des Douanes françaises, qui a eu pour résultat de faire réduire, de près de moitié, les droits de douane perçus sur certaines marchandises suisses à leur entrée en France. Notre adhérent réalise dès lors une importante économie à chaque importation de marchandises.

Les services de notre Chambre de Commerce ont continué à être saisis de demandes de renseignements; ils se sont occupés de recouvrements de créances; ils ont servi d'intermédiaires entre les maisons à la recherche de représentants et les candidats, toujours plus nombreux, soit en Suisse, soit en France. Des études sur les marchés suisses et français ont été rédigées après enquêtes approfondies en la matière, etc... L'activité d'une Chambre de Commerce est illimitée; on ne peut donc faire l'énumération des services de toutes espèces qu'elle est appelée à rendre à ses membres.

L'activité de notre Secrétariat s'est également déployée, en 1932, en faveur de nos Administrations suisses qui l'ont chargé de différentes enquêtes. Notre Secrétariat a cherché par ailleurs à réaliser, grâce au concours de M. le Secrétaire de la Légation de Suisse en France, chargé des affaires commerciales, une collaboration toujours plus étroite entre la Légation et notre organisme. Des relations suivies ont continué à être entretenues avec l'Office Suisse d'Expansion Commerciale, à Zurich et Lausanne, qui a participé, avec notre Chambre de Commerce, à la Foire de Paris 1932. Nous avons assisté, en qualité d'observateurs suisses, au Congrès des Industries et Commerces d'exportation, dont les assises se sont tenues à Paris au mois de décembre dernier.

La *Revue Economique Franco-Suisse* a paru six fois au cours de l'année écoulée; le dernier numéro, illustré et consacré au « Tourisme en Suisse », revêtait un caractère spécial. Notre publication paraît dorénavant chaque mois (exception faite des mois de juillet, août, septembre et octobre pendant lesquels deux numéros seulement seront publiés) et chaque numéro est consacré à une question spéciale. Cette réforme paraît avoir augmenté l'intérêt de cette publication et permet d'obtenir plus facilement la souscription d'annonces publicitaires.

La tâche qui incombait au Secrétariat a été maintes fois facilitée grâce à l'activité déployée par les Commissions nommées par le Conseil d'Administration de notre Chambre de Commerce. Celle des « Douanes » n'a pas tenu moins de treize séances pendant l'année dernière; ses interventions ont été de la plus grande utilité à notre organisme. Quant à la Commission dite du « Bulletin », elle s'est activement occupée de la parution régulière de la *Revue Economique Franco-Suisse*, œuvre poursuivie actuellement avec succès. De nouvelles Commissions ont été créées : celle de « Propagande et finances », chargée de la recherche de nouvelles adhésions et de nouvelles sources de revenus; une autre ayant pour but la « revision des statuts » de notre organisme; enfin, une Commission de « représentation » qui s'occupe de l'organisation des manifestations de notre Chambre de Commerce, telles que banquet, conférences, etc.

En dépit des efforts conjugués par les différents organes de notre Chambre de Commerce, l'actif de nos membres a diminué en 1932; alors que nous comptions 930 membres au 1er janvier 1932, leur nombre ne s'élevait plus qu'à 855 au 31 décembre de la même année.

Après ce bref aperçu de l'activité du Secréta-

riat général au cours de l'année 1932, mentionnons encore les principales questions auxquelles il s'est consacré depuis le début de la présente année.

Dans le domaine des douanes, les entraves aux échanges franco-suisses n'ont fait qu'augmenter pendant ces derniers mois; de nouveaux contingents ont été institués tant en Suisse qu'en France et ont totalement paralysé les échanges de certaines branches de l'industrie; les conditions de répartition de ces contingents étant inapplicables, il a fallu intervenir en faveur d'une modification de ce nouveau régime et nous ne désespérons pas d'aboutir à des résultats un peu plus satisfaisants. Le taux de la taxe française à l'importation a été augmenté pour une série de nouveaux produits. Des décrets rendant obligatoire l'indication d'origine de divers produits étrangers à leur importation en France, sont à l'étude ou ont déjà été promulgués et constituent de nouvelles barrières au libre échange international. Ce n'est qu'avec difficultés qu'il a pu être obtenu, des Administrations compétentes, que des modifications soient apportées à certains de ces décrets. La liste des mesures restrictives aux échanges internationaux paraît devoir s'allonger encore : taxe sur les licences d'importation, droit de compensation anti-dumping, etc.

Dans le domaine fiscal, notre Secrétariat a eu l'occasion de donner de nombreuses consultations à la suite de la publication du premier numéro de l'année de la *Revue Economique Franco-Suisse,* consacré au « Régime fiscal des étrangers en France ».

La nécessité d'intensifier la propagande pour la sauvegarde des bonnes relations économiques entre la France et la Suisse a spécialement retenu notre attention au cours de ces derniers mois. La *Revue Economique Franco-Suisse* du mois de mars dernier contenait un travail statistique sur les « Echanges franco-suisses » qui a été reproduit par différents journaux suisses et français; des articles sur la même question ont été publiés par nos soins dans la presse française avec le concours de la Légation de Suisse à Paris. Cette campagne de propagande s'est, d'autre part, manifestée à l'occasion des récentes foires de Lyon et de Bâle où des stands avaient été organisés par l'Office Suisse d'Expansion Commerciale et notre Chambre de Commerce. Enfin, une manifestation de rapprochement économique franco-suisse fut provoquée à Nantes, au mois d'avril dernier, par le Consulat de Suisse dans cette ville.

Il y a lieu de signaler encore l'intéressante conférence que nous avions prié M. Jouvet, Secrétaire général de la Chambre de Commerce de Genève, de venir faire à Paris, le 30 janvier dernier, sur les « Restrictions à l'importation », ainsi que le déjeuner qui a réuni, le 4 courant, à l'Hôtel Saint-Pétersbourg, les membres et amis de notre Chambre de Commerce.

Si notre siège de Paris a fait ces derniers mois de grands efforts en vue d'une extension et d'une intensification de son activité, son exemple a été suivi par les Sections de notre Chambre de Commerce à Lyon et à Marseille, sous la présidence d'honneur de nos Consuls suisses : MM. G. Meyer et G. Angst. Nous nous sommes efforcés de resserrer les liens qui nous attachent à nos Sections par des visites de notre Président et de notre Secrétaire général à Lyon et à Marseille. L'activité de la Section de Lyon est rendue particulièrement difficile par la crise dans l'industrie lyonnaise de la soie qui a contraint un certain nombre d'entreprises à renoncer à soutenir les efforts de notre organisme. Notre Section continue à tenir des réunions à dates régulières, son dévoué Président, M. J. Muller, et son Secrétaire poursuivent inlassablement leurs efforts en faveur de notre Institution.

La section de Marseille avait perdu l'année dernière son très regretté Président, M. Sigg. Elle à récemment appelé à lui succéder M. Bovet qui, depuis longtemps, nous assure de sa précieuse collaboration. Le secrétariat de la Section a été complété d'un second secrétaire, chargé de développer les services extérieurs du secrétariat et de leur donner une nouvelle impulsion.

M. Fries, de Beyrouth, a bien voulu accepter le poste de « correspondant » de notre organisme en Syrie. La création d'une Section à Alger et la nomination de correspondants en Tunisie et au Maroc ont été mises à l'étude; mais les difficultés actuelles rencontrées par nos compatriotes en Afrique du Nord nous ont amenés à remettre à une date ultérieure la réalisation de ces projets.

Si notre réunion de ce soir se tient dans un cadre amical, dans une atmosphère très sympathique, je dois constater, hélas, que l'atmosphère internationale, disons même mondiale, dans laquelle notre Chambre de Commerce est obligée de vivre, n'est pas très réconfortante.

Le paragraphe 3 de nos statuts dit, que le but général de notre Chambre de Commerce, je dirais sa raison d'être, est de « protéger et de développer le commerce suisse en France, en facilitant toutes les relations industrielles, commerciales et économiques entre les deux pays ».

Comment atteindre ce but, comment même ne pas le perdre de vue, alors que tout semble se conjurer pour entraver les relations et les échanges internationaux. Serait-il vrai, comme on l'entend dire parfois, que le dix-neuvième siècle aurait préparé les grands courants d'échanges internationaux en créant la grande industrie, les bateaux à vapeur, les chemins de fer et les automobiles, le télégraphe et le téléphone, en un mot aurait développé et accéléré les transactions commerciales et les transports entre les divers pays, alors que le vingtième siècle serait caractérisé par la construction, autour de chaque pays, d'un nouveau genre de murailles de Chine portant partout la même inscription : « Défense de passer pour les hommes et les marchandises » ?

Les Bons Hôtels
Restaurants où l'on mange bien

MARSEILLE **HOTEL DE BORDEAUX ET D'ORIENT**
41, Boulevard Dugommier, à 200 mètres de la Gare
Entièrement transformé, 125 chambres avec cabinet de toilette, téléphone et chauffage central.
Prix modérés. — Propr. : V. JULLIER, Suisse

HOTEL ASTOR et RESTAURANT
11, Rue d'Astorg, PARIS
(près de la Madeleine)
Hôtel de première classe
200 Chambres
avec eau courante à partir de 35 frs.
avec salle de bains à partir de 55 frs.
Salon de Coiffure — Bar — Garage
Situation centrale et tranquille
Adr. tél. : Telastor-3-Paris -- Direct. : Alb. Durisch

Hôtel GENEVE
Métropole et National
En bordure de la riante Promenade du Lac
Cuisine renommée Confort de premier ordre

HELVETIA RESTAURANT PATISSERIE GLACIER
TOUTES LES SPÉCIALITÉS SUISSES :
Fondues. — Croûtes au fromage. — Viande des Grisons.
15, rue de Médicis (face Luxembourg), Danton 01-67

à Paris

* " **ASTOR** ". — Restaurant de l'Hôtel Astor, 11, rue d'Astorg. Cuisine très soignée. Vins excellents. Situation très tranquille. Clientèle fidèle.

A LA POMME A TELL. — 32, Rue d'Hauteville (à deux pas des boulevards). Propriétaire : E. Wild. Dans un cadre rustique vous dégusterez des mets délicieux et des spécialités suisses. Prix fixe et à la carte. Tous les vins suisses et bières de choix.

BRASSERIE SUISSE. — Restaurant, 10, rue des Messageries (Métro Poissonnière). Spécialités et vins suisses. Bonne cuisine bourgeoise.

" **AU CANETON** ". — 3, rue de la Bourse. Gutenb. 22-85. Ses dîners de luxe, sa cuisine russe, son caviar, son orchestre russe.

LA ROTISSERIE DU CARDINAL. — 1, Boulevard des Italiens et rue de Richelieu, vous offre un menu complet à prix fixe : Frs. 30 (vins et café compris) ou sa grande carte. Les poulets et viandes sont rôtis à la broche devant les clients. A minuit, grande dégustation.

* **AU CHAPON FIN.** — 161, Avenue Malakoff (Passy 57-11), près de la porte Maillot. Fine cuisine et fines bouteilles. Spécialité de plats nationaux et régionaux.

LA CIGOGNE. — 17, rue Duphot (Louvre 47-91). Ses spécialités alsaciennes. Ses foies gras de Strasbourg. Ses grands vins et ses liqueurs des Vosges.

" **AU FIN BEC** ". — 7, rue Roy (près St-Augustin) (Laborde 22-46). Cuisine au beurre exclusivement. A la carte. Prix moyens. Atmosphère cordiale. Fermé dimanches et fêtes.

GRIFFON. — Restaurant de réputation mondiale pour sa vraie cuisine française. Cave renommée, 6, rue d'Antin, près Avenue Opéra. Tél. Central 49-86.

HELVETIA. — Restaurant, pâtissier, glacier, avec toutes ses spécialités suisses. Fanconi, 15, rue Médicis. Tél. Danton 01-67.

HOTEL dit « LE GRAND SUISSE ». Grande Brasserie Alsacienne. — 7, Rue Notre-Dame de Bonne-Nouvelle. Cuisine soignée. Grand salon de société pour 250 couverts. Lucien Vonesch, propriétaire.

CHEZ LOUIS. — Restaurant Tchécoslovaque, 9, rue de Surène (8e), près de la Madeleine. Tél. Elysées 38-47. Spécialités de plats et pâtisserie tchèques. Bière Pilsen.

* **RESTAURANT DU GRAND HOTEL DU PAVILLON.** — 36, rue de l'Echiquier. Très fréquenté par clientèle suisse. Cuisine honnête. Service confortable. Prix modérés.

SVOBODA VIT. — Restaurant franco-tchèque, 9, rue Gaillon (2e), près de l'Opéra. Tél. Central 24-66. Spécialités de plats et pâtisserise tchèques et viennois. Le plus connu et fréquenté par la clientèle étrangère.

* **TAVERNE DE GENÈVE.** — A. Argast, 9, rue N.-D.-de-Bonne-Nouvelle; 22, rue de la Lune. Tél. Central 21-08. Spécialités suisses.

à Genève

GRILL ROOM du GRAND HOTEL METROPOLE ET NATIONAL. — Grand Quai. Cuisine renommée. Vins de choix. Prix modérés.

à Berne

BUFFET DE LA GARE. — Salle à manger à part. Cuisine renommée. Rendez-vous des hommes politiques.

*Les restaurants précédés du signe * sont ceux dont le directeur ou le propriétaire est membre de la Chambre de Commerce suisse en France*

Je ne puis me rallier à cette manière de voir en décernant à notre siècle ce certificat d'infériorité d'avoir fait un pas, que dis-je, une véritable chute en arrière. Quoique appartenant, de par mon âge, plus au dix-neuvième siècle qu'au vingtième, je ne puis me résigner a entendre dire que le dix-neuvième valait mieux que le vingtième. Si cela devait être vrai, ou devenir vrai, ç'en serait fait du progrès!

Or, nous sommes faits pour le progrès! Laissons à d'autres la marche en arrière. Pour nous, la devise doit être et rester : Toujours en avant.

Que doit faire notre Chambre de Commerce pour la mettre en pratique? La réponse est simple : il faut qu'elle reste fidèle au paragraphe 3 de ses statuts qui définit sa mission, qu'elle travaille avec ardeur, avec sang-froid, avec optimisme et avec cœur à sa tâche journalière. Le succès tout court se compose d'une série de petits succès journaliers; rien ne doit paraître trop petit pour notre Chambre, ni être négligé; rien ne doit lui sembler trop difficile et n'être pas tenté par elle, si la tâche lui en incombe.

Mais ne croyez pas que je veuille parler en maître d'école. J'ai autour de moi, non des élèves, mais vous, mes Collègues dévoués qui, sur la plupart des points, en savez plus long que moi.

Si j'ai fait appel à votre civisme et à votre patriotisme, je complète cet appel en sollicitant, pour notre œuvre commune, le concours de votre expérience. Toute l'expérience industrielle et commerciale semble, pour ainsi dire, être condensée dans notre Chambre de Commerce. En parcourant la liste de nos membres, j'y trouve les noms de ceux qui illustrent l'industrie et le commerce suisses et français, par leur initiative et leur savoir-faire. Je ne les énumèrerai pas, je vous retiendrais trop longtemps; vous les connaissez d'ailleurs tous de longue date.

En vous parlant ce soir, au nom de notre Chambre de Commerce, j'en éprouve à la fois une vraie fierté et une singulière émotion. Je vois clairement les dangers de la situation actuelle pour les industries et le commerce suisses, mais je suis aussi, et je reste convaincu, que le groupement de toutes les bonnes volontés qui m'entourent, saura les vaincre, fût-ce au prix de durs efforts.

Vaincre l'ennemi, c'est durer un quart d'heure de plus que lui; vaincre une difficulté, c'est durer plus longtemps qu'elle. Voilà notre programme. Il est facile de l'exposer, il est beaucoup plus difficile de le réaliser, j'en conviens; mais n'est-ce pas une raison de plus pour tenter des hommes d'action.

Jamais peut-être le monde n'a été en proie à une inquiétude si universelle et si angoissante qu'aujourd'hui. Toutes les bases financières, commerciales et industrielles semblent s'écrouler. A quoi bon des Chambres de Commerce, lorsque les affaires sont arrêtées, lorsque le commerce n'est plus assuré du lendemain, lorsque l'industrie semble clouée sur place?

Je serais tenté de répondre par la célèbre phrase du maréchal Foch se trouvant serré de tous les côtés par l'ennemi : « Excellente situation pour attaquer ».

Il en est de même pour nous. Multiplions nos initiatives et essayons de nouveaux moyens, de nouvelles méthodes; surtout gardons intacte notre foi dans le succès final, par la persévérance et la ferme volonté.

Permettez-moi d'ajouter que nous comptons plus que jamais, malgré la crise — je dirais presque à cause de la crise — sur des adhésions nouvelles en grand nombre, tant en Suisse qu'en France, soit de membres effectifs, soit de membres adhérents. Ce nombre est une grande force, vous pouvez nous la donner. Nous vous avons exposé notre tâche, voilà la vôtre.

Depuis la création de notre Chambre, nous avons estimé que son succès, c'est-à-dire le succès pratique de son activité, serait basé sur l'intime et constante collaboration avec tous les organes similaires de notre Chambre existant en Suisse, auxquels nous offrons notre concours dévoué et désinterssé. Plus que jamais nous avons besoin les uns des autres.

Des pourparlers actifs sont engagés depuis plusieurs mois au sujet de la représentation réciproque dans leurs conseils d'administration respectifs de l'Union des Chambres de Commerce Suisses à l'étranger et de l'Office Suisse d'Expansion Commerciale, afin de faciliter le travail commun. J'espère de tout cœur que ce pas important sera franchi sous peu, comme les assurances qui nous ont été données dernièrement nous le font espérer.

Il me reste l'agréable devoir de remercier tous ceux qui nous ont facilité notre tâche, parfois si délicate et si difficile :

Notre Gouvernement Fédéral qui, par sa généreuse subvention, a tenu à seconder nos efforts privés;

Notre Ministre, M. A. Dunant et ses collaborateurs de la Légation Suisse à Paris, parmi lesquels je me permets de nommer M. de Torrenté, qui continuent à nous aider d'une façon si efficace;

Les autorités françaises qui nous reçoivent avec leur bonne grâce coutumière, lorsqu'il s'agit de résoudre des questions souvent difficiles;

Tous nos amis suisses et français, qui apprécient notre activité;

Tous nos collaborateurs enfin, à Paris, à Lyon, et à Marseille, qui donnent tout leur dévouement à l'accomplissement de notre tâche.

Que nous apportera l'avenir? Quels problèmes se poseront devant nous sous peu, demain peut-être? Je l'ignore, mais je puis vous promettre que nous essaierons de les résoudre. J'espère que l'année prochaine je pourrai vous en citer au moins quelques-uns qui auront pu être résolus.

Pour le Conseil d'administration :
Le Président : Ferdinand DOBLER.

Rapport du Trésorier

Messieurs,

Nos recettes, pour l'exercice 1932, se sont élevées à : ..... Fr. 330.619 98
et nos dépenses à : 298.703 74
laisant ainsi un excédent de : 31.916 24
que nous utilisons comme suit :
en amortissement partiel d'un avoir non réalisable 29.359 04
en diminution de notre déficit antérieur qui se réduit ainsi à à 12.448 fr. 57 ..... 2.557 20
31.916 24

Nous vous donnons ci-après, les principaux chiffres :

Recettes :

Cotisations Paris	Fr.	175.677 45
— Lyon.		16.200 »
— Marseille.		11.800 »
Subvention Fédérale.		97.000 »
Renseignements, intérêts, change et divers.		8.102 88
Annonces au bulletin		21.839 65
Total.		330.619 98

Dépenses :

Appointements.	Fr.	133.425 »
Loyer.		55.635 »
Frais généraux		41.791 14
Bulletin.		24.571 75
Section de Lyon		20.247 70
Section de Marseille		14.527 25
Déménagement.		8.505 90
Total.		298.703 74

Le bilan au 31 décembre s'établit donc comme suit :

ACTIF

Disponible.	Fr.	2.120 03
Solde créance sur MM. Courvoisier-Berthoud et Cie		14.460 40
Dû par les annonceurs		9.451 80
Compte d'ordre et divers		10.306 25
Déficit.		12.448 57
Mobilier.		p. m.
Total.		48.787 05

PASSIF

Découvert en Banque	Fr.	36.325 75
Dû aux courtiers de publicité		10.123 30
Compte d'ordre et divers		2.338 »
Total.		48.787 05

Une limitation au strict minimum de nos dépenses nous a permis de terminer l'année avec un excédent de recettes grâce auquel le déficit a pu être quelque peu réduit.

D'autres économies, notamment, sur le chapitre du loyer, vont permettre de contrebalancer, au moins partiellement, la nouvelle diminution de nos recettes que nous vaut malheureusement la crise.

Nous espérons ainsi pouvoir boucler l'exercice en cours sans une perte trop alarmante.

Le Trésorier : Raoul La Roche

Rapport des Commissaires aux Comptes

Messieurs,

Vos censeurs ont procédé à l'examen de votre comptabilité et au pointage des soldes du Grand Livre avec les postes du bilan, au 31 décembre 1932.

Tous les documents nécessaires ont été mis à leur disposition et ils ont pu constater la parfaite régularité de vos comptes; aussi ont-ils l'honneur de vous proposer leur approbation tels qu'ils viennent de vous être présentés, par votre trésorier.

Les Commissaires :
F. G. Marcel, Ed. de Rham